

“Au sanctuaire de Laghet,
par l'intercession de
la Vierge Marie,
Dieu guérit, libère
et sauve !”



NOTRE-DAME DE
laghet



PROGRAMME
ÉTÉ 2026



Au cours de votre été, seul(e), en couple, en famille, pourquoi ne pas passer quelques jours au sanctuaire Notre-Dame de Laghet ?

Le sanctuaire est idéalement situé dans un très beau cadre de verdure : pas très loin de la mer (20 minutes en voiture), mais loin des foules de touristes ; dans l'arrière-pays, donc pas très loin de la montagne avec de nombreux itinéraires de marche.

Les prix de l'hôtellerie sont très attractifs par rapport à ceux pratiqués habituellement dans notre région. Vous pouvez venir en pension complète ou demi-pension (voir nos tarifs en page 9). La cuisine est bonne, de type familial, vous pouvez partager la table avec les chapelains et d'autres hôtes, pèlerins ou vacanciers ou préférer manger entre vous si vous êtes plusieurs ou seul(e) ! Les transports en commun vous permettent d'accéder facilement au sanctuaire et, si vous êtes en voiture, nous mettons gratuitement à disposition un parking dans l'enceinte du sanctuaire.

Et bien sûr, pour les personnes croyantes (mais nous accueillons aussi celles qui ne le sont pas !), il y a, chaque jour des propositions visant à nourrir votre foi : offices chantés avec les sœurs ; messes célébrées par les chapelains et animées par les sœurs ; un prêtre ou une sœur est toujours prêt à vous accueillir dans un entretien individuel ; des activités « à la carte » peuvent vous être proposées sur demande comme des parcours pour découvrir les différentes représentations de la Vierge Marie dans le sanctuaire, ou un parcours « Saint Joseph » ou encore un parcours pour découvrir la très riche collection d'ex-voto exposés dans le cloître et le musée-accueil... et encore d'autres propositions !

Nous vous attendons !

Que Notre-Dame de Laghet vous garde sous son manteau de protection !

P. Roger Hébert, recteur



■ Une équipe pastorale auprès de vous

Les prêtres sont au bureau d'accueil pour vous recevoir.

Des sœurs sont présentes à l'accueil et peuvent vous faire une multitude de propositions.

- Visite guidée, parcours, vidéo, échanges...
- Parcours de Miséricorde accompagné.

■ Sacrement du pardon - confessions

Les prêtres vous accueillent chaque jour pour un temps d'écoute, de bénédiction et de confessions.

PERMANENCE DE CONFESSION :
DU LUNDI AU DIMANCHE
DE 9H30 À 12H15
ET DE 14H30 À 18H15

Horaires des offices et des messes de l'été

OFFICES & MESSES	LUNDI	DU MARDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Offices des lectures		8H	8H	
Laudes		8H30	8H30	7H45
Office du milieu du jour		11H15	13H45	13H45
Messes	11H30 et 18H30	11H30 et 16H30	11H30 et 16H30 (messe anticipée)	8H30 - 11H 16H30
Adoration		14H30 à 16H15	14H à 15H45	14H à 15H15
Chapelet		17H	15H45	15H15
Vêpres		18H30	18H (Puis office des lectures du dimanche)	16H
Complies	20H30	21H30	21H30	



Les concerts de l'été

Dimanche 5 juillet à 19h :

Les cordes de l'orchestre philharmonique de Nice - Les génies de la forêt noire.

Lundi 6 juillet à 21h :

Festival les Baroquiales "Au cœur de la nuit" par l'ensemble "La Chambre".

Nuits d'adoration

Chaque premier vendredi du mois une Nuit d'Adoration est proposée au sanctuaire de Laghet.

Adorer en esprit et vérité
L'adoration se rapporte à Dieu

Le Dieu que nous adorons n'est pas un Dieu solitaire mais un **Dieu unique en trois Personnes**, Père, Fils et Saint-Esprit qui sont **parfaitement unies dans l'amour**. Adorer le Dieu trois fois Saint, c'est reconnaître qu'il est **la source** de tout ce qui existe, de toute **vie**, car il est **Amour**. C'est le reconnaître avec grand respect comme « *le créateur, le Sauveur, le Seigneur et le Maître* » (catéchisme de l'Église catholique n° 2096).

Faire l'expérience de l'Amour de Dieu

Adorer, c'est ainsi percevoir que la **source de notre existence** est en Dieu, que le **but de notre existence** est en Dieu,

un **Dieu qui est amour** et qui veut nous combler de son amour, car le cœur humain est sans repos tant qu'il ne demeure en Lui. (cf. Saint Augustin, Les Confessions I,1). C'est percevoir que **tout être humain est infiniment aimé de Dieu**.

L'adoration nous ouvre aux dimensions de l'Église et du monde

Nous prions pour les personnes que nous portons dans notre cœur, pour nos frères et sœurs du monde entier, pour la paix, pour nous-même.

Programme de la nuit d'adoration :

- 20h15 : Introduction à la nuit d'Adoration par une sœur.
- 21h30 : Office des Complies (1^{er} vendredi du mois).
- 21h45 : Exposition du Saint Sacrement.
- Relais d'heure en heure devant le Saint Sacrement exposé.
- 8h : Déposition du Saint Sacrement (samedi matin) et Offices du matin.

Entrée libre jusqu'à 22h30 ensuite les portes fermeront (la sortie est possible à toute heure).

Vous pouvez être accueillis dès le dîner (19h) et disposer d'une chambre (lavabo) sur réservation au tarif de 15 € la nuit.

Vous avez la possibilité de recevoir la prière des frères de 10h à 11h le samedi !

Les dates de l'été : vendredi 3 juillet et vendredi 7 août.

Repas et hébergement à l'hôtellerie
sur réservation : 04 92 41 50 50 ou
hotellerie@sanctuaire-laghet.fr

Pour plus d'information sur le déroulement d'une nuit d'adoration : bienvenue@sanctuaire-laghet.fr



Juillet

Du 13 (soir) au 19 juillet

Semaine mariale

Pour une nuit, un jour ou la semaine entière, vivez une semaine spirituelle sous le manteau de la Vierge Marie. Retraite avec enseignements, rencontres, temps de prières et de découverte du sanctuaire animé par les sœurs et le Père Roger Héber, recteur du sanctuaire.

Lundi 13 juillet

- ▶ 17h : Arrivée des participants à l'hôtellerie.
- ▶ 18h30 : Messe.
- ▶ 19h : Dîner à l'hôtellerie.
- ▶ 21h30 : Office des complies.

Mardi 14 juillet

Journée de la paix

- ▶ 8h : Offices des Lectures et des Laudes.
- ▶ 9h30-15h : Départ en randonnée, avec prière du Rosaire, messe en extérieur. Pique-nique fourni pour les résidents à l'hôtellerie ou sur place au sanctuaire, pour ceux qui ne marchent pas :
 - 9h30 : Rosaire : 2 chapelets le matin en différents lieux du sanctuaire.
 - 11h30 : Messe.
 - 12h15 : Déjeuner proposé au restaurant du sanctuaire.
 - 14h30 : 2 autres chapelets récités.

Mercredi 15 juillet

Marie, Mère de Miséricorde

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Enseignement par le P. Roger Hébert, recteur du sanctuaire.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.
- ▶ 15h : Activité mariale animée par les sœurs.
- ▶ 18h30 : Vêpres.
- ▶ 19h : Dîner à l'hôtellerie.
- ▶ 20h15 : Veillée musicale animée par les sœurs.

Jeudi 16 juillet

Fête Notre-Dame du Mont Carmel Fête patronale

- ▶ 8h : Offices Lectures et Laudes.
- ▶ 10h : 9 voyages de la Vierge - 9 tours de cloître pour méditer les 9 voyages de la Vierge.
- ▶ 11h30 : Messe Solennelle.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire
- ▶ 13h45 : Office.
- ▶ 14h : Adoration.
- ▶ 15h : Parcours des Vierges au sanctuaire. Les sœurs vous font découvrir les différents lieux dédiés à la Vierge Marie dans le sanctuaire.
- ▶ 16h30 : Messe.

- ▶ 17h15 : Chapelet.
- ▶ 18h30 : Office vêpres.
- ▶ 20h15 : Soirée Laghetane. Rendez-vous autour des traditions du Hameau de Laghet.
- ▶ 21h30 : Complies.

Vendredi 17 juillet

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Parcours des ex-voto sur les œuvres de Miséricorde, animé par les sœurs.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.
- ▶ 15h : Activité mariale animée par les sœurs.
- ▶ 18h30 : Vêpres.
- ▶ 20h15 : Diffusion du film : "Dialogue des carmélites".

Samedi 18 juillet

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Prière des Frères.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.
- ▶ 15h : Activité mariale animée par les sœurs.
- ▶ 17h15 : Chapelet.
- ▶ 18h : Office des Vêpres suivi des Lectures.



- ▶ 20h15 : Soirée « Question de Foi ».
- ▶ 21h30 : Complies.

Dimanche 19 juillet

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 7h45 : Laudes.
- ▶ 8h30 : Messe.
- ▶ 9h45 : Lectio Divina. Découvrir la parole de Dieu, accompagné par une sœur.
- ▶ 11h : Messe dominicale.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.
- ▶ 14h30 : Parcours de la Miséricorde animé par les sœurs.
- ▶ 16h : Vêpres.

Du 20 au 24 juillet

Session art et prière avec Marie, Mère de Jésus : "Faites tout ce qu'il vous dira"

Animée par le père Alain Goinot et le diacre Marc Olivieri ; enseignements richement illustrés par les œuvres d'art et les sorties-visites.

Lundi 20 juillet

- ▶ 16h : Accueil et installation des participants à l'hôtellerie.
- ▶ 19h : Dîner pour les résidents.
- ▶ 20h15 : Lancement de la session par le Père Alain Goinot.

Mardi 21 & mercredi 22 juillet

- ▶ 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Conférence.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner.
- ▶ 14h : Départ pour une sortie visite.
- ▶ 19h : Dîner.
- ▶ 20h15 : Soirée veillée.

Jeudi 23 juillet

- ▶ 7h à 9h : Petit-déjeuner.
 - ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- Journée complète de sortie avec pique-nique fourni par l'hôtellerie.
- ▶ 14h30 : Parcours de la Miséricorde animé par les sœurs.
 - ▶ 16h : Vêpres.

Vendredi 24 juillet

- ▶ 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Conférence de clôture de la session.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner.

Août

Du 10 au 16 août

Retraite mariale

Prêchée par le Père Roger Hébert, recteur du sanctuaire.

Lundi 10 août

- ▶ 16h : Accueil et installation des participants à l'hôtellerie.
- ▶ 19h : Dîner.
- ▶ 20h30 : Complies.

Du mardi 11 au jeudi 13 août

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Enseignement.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.
- ▶ 16h : Enseignement.
- ▶ 17h15 : Chapelet.
- ▶ 18h30 : Office vêpres
- ▶ 20h15 : Découverte des Vierges de la Miséricorde dans la peinture et la musique.
- ▶ 21h30 : Complies.

Vendredi 14 août

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 8h : Office des Lectures puis Laudes.
- ▶ 9h30 : Enseignement.
- ▶ 11h30 : Messe.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.
- ▶ 16h : Enseignement.
- ▶ 17h15 : Chapelet.
- ▶ 18h : Office des Vêpres et Lectures avec prédication de Mgr Jordy.
- ▶ 19h : Repas fraternel sur la place du sanctuaire.
- ▶ 21h : Procession aux flambeaux.

Samedi 15 août

Fête de l'Assomption présidée par Mgr Jordy, archevêque de Tours, vice-président de la Conférence des évêques de France.

- ▶ 7h45 : Office Laudes.
- ▶ 8h30 : Messe Solennelle.
- ▶ 9h30 : Café et accueil marial sur la place.
- ▶ 11h : Messe Solennelle.
- ▶ 12h15 : Déjeuner à l'hôtellerie du sanctuaire (réservation indispensable).
- ▶ 13h45 : Office milieu du jour.
- ▶ 14h : Adoration à la chapelle.
- ▶ 14h30 : Temps de prière mariale sur l'esplanade.
- ▶ 16h : Vêpres (esplanade).
- ▶ 16h30 : Messe Solennelle.
- ▶ 21h : Office des Lectures du dimanche.

Dimanche 16 août

- ▶ De 7h à 9h : Petit-déjeuner.
- ▶ 7h45 : Laudes.
- ▶ 8h30 : Messe.
- ▶ 9h45 : Lectio Divina.
- ▶ 11h : Messe dominicale.
- ▶ 12h15 : Déjeuner au restaurant du sanctuaire.

Un peu d'histoire

Au 17^e siècle, un prêtre d'Èze, **Don Jacques Fighiera**, restaura à ses frais pendant plusieurs années une ancienne petite chapelle devant laquelle il passait pour desservir le village de l'Ariane (aujourd'hui la Trinité). Coup sur coup, trois "prodiges" ont lieu **aux premiers jours de 1652**, par l'intercession de Notre-Dame de Laghet, et les pèlerins accourent. Don Fighiera projette d'amener la statue de Marie de l'église d'Èze à Laghet pour remplacer l'ancienne statue. Le 24 juin 1652, les pénitents blancs d'Èze l'apportent dans la chapelle de Laghet en procession solennelle. Après une enquête rigoureuse sur les prodiges qui se succèdent, Monseigneur de Palletis, évêque de Nice, approuve le culte



en décembre 1653. Une nouvelle chapelle est construite et est inaugurée le **21 novembre 1656**. Les Carmes de Turin seront appelés à desservir le lieu en 1674. Un cloître est construit ainsi que les bâtiments conventuels devenus l'hôtellerie du sanctuaire. Les Carmes desserviront la chapelle de Laghet jusqu'en 1903, date où ils seront expulsés à la suite de la loi de 1901 sur les congrégations religieuses. Ils durent partir aussi temporairement en 1792, pendant la révolution française, où le sanctuaire fut dévasté, la statue ayant été cachée et sauvée par un habitant de La Turbie, Denis Lanteri.



La dévotion des fidèles, les pèlerinages, attestent que le culte s'est maintenu jusqu'à aujourd'hui.

Les 3 prodiges de 1652 à l'origine du pèlerinage

Dieu guérit

Hyacinthe Casanova, malade de la lèpre, habitant Monaco, avait prié tous les saints du Ciel et consulté envain toutes les sommités médicales.

Dieu libère

Anne Giongona, Monégasque elle aussi, était veuve. Son fils unique subvenait à ses besoins en allant à la pêche, jusqu'au jour où il fut enlevé par les pirates barbaresques. Sur les conseils d'une servante de La Turbie, elle s'engage à faire neuf visites à Laghet pour demander la libération de son fils.

Le second jour de cette neuvaine, sous l'effet de la fatigue elle s'endort dans

Des voisins lui parlent de l'humble chapelle de Laghet. Dans la chambre, tous s'agenouillent et prient : la **Guérison** subite et totale est obtenue.

la chapelle et voit en songe son fils libéré. Avant même la fin de la neuvaine il fut de retour et la confrontation des dates attesta que la **Libération** était survenue au deuxième jour de la neuvaine.

C'est ainsi que s'est développée la **pratique des 9 tours de cloître** en méditant les **9 voyages** de la Vierge Marie, rapportés par la tradition.

Dieu sauve

Un habitant de La Turbie, **Jacques Aicard**, avait une fille nommée **Marie**, à la fois épileptique et possédée du démon. D'une méchanceté sans pareille, elle faisait la désolation de sa famille. L'annonce du miracle obtenu par Hyacinthe Casanova remplit ses parents d'espoir.

Ils rencontrent **Don Jacques Fighiera** à Laghet. Marie joue avec l'eau qui coule au fond du vallon, le prêtre l'appelle, l'exorcise et lui dit de prier la Vierge Marie puis la bénit. L'enfant est délivrée, le prêtre en témoigne : elle a reçu la grâce du **Salut**.





A ACCUEIL GÉNÉRAL
ENTRÉE DU SANCTUAIRE



B NOUVEAU MAGASIN



C AMÉNAGEMENT DE L'ACCUEIL
DU SANCTUAIRE



D AGENCEMENT DU PARVIS

L'hôtellerie du sanctuaire

Ouverte tout au long de l'année, notre hôtellerie propose de nombreuses possibilités d'hébergement, en groupe, en famille ou bien individuellement. Vous pouvez librement choisir la formule hébergement, demi-pension ou pension-complète.

► RÉSERVATION :
04 92 41 50 50
www.sanctuaire-laghet.fr
rubrique "hôtellerie"

Le restaurant

Chaque jour, l'équipe du sanctuaire vous accueille à 12h15 pour le déjeuner et à 19h pour le dîner autour d'un menu unique pour l'ensemble des convives.

Une cuisine locale et familiale faite de produits frais, dans un lieu plein de convivialité.

Menu à 18 € (entrée/plat/dessert), hors boissons du lundi au samedi.

Menu à 20 € (entrée/plat/dessert), le dimanche et jours fériés.

► RÉSERVATION :
04 92 41 50 50

TARIFS HÉBERGEMENT 2026

Chambres sanitaires (Douche et WC dans la chambre)

	Chambre et Petit-déjeuner	Demi-pension Déjeuner ou Dîner + Nuit + Petit-déjeuner	Pension complète Déjeuner + Dîner + Nuit + Petit-déjeuner
Prix par adulte	55 €	63 €	68 €
Enfant (De 3 ans à 17 ans)	44 €	51 €	55 €

Chambres avec lavabo (Douche et WC sur le palier)

	Hébergement	Demi-pension Déjeuner ou Dîner + Nuit + Petit-déjeuner	Pension complète Déjeuner + Dîner + Nuit + Petit-déjeuner
Prix par adulte	38 €	50 €	55 €
Enfant (De 3 ans à 17 ans)	31 €	40 €	44 €

Maison du pont (Dés le 15 mars 2026)

Maison pour un maximum de 6 personnes
(1 chambre de 4 lits individuels, 1 chambre avec un grand lit pour 2, une cuisine entièrement équipée, une salle de bains)
Location pour minimum 2 nuits

	Deux nuits	Nuit supplémentaire	Forfait 6 nuits (1 nuit offerte)
6 personnes maximum	240 €	120 €	600 €

Les chambres sont disponibles à partir de 16h le jour de votre arrivée et doivent être rendues à 10h le jour de votre départ.



- 1 BÂTIMENT PRINCIPAL
- 2 PARVIS
- 3 ACCUEIL DES PÈLERINS
MUSÉE
- 4 BOUTIQUE / LIBRAIRIE
- 5 ESPLANADE
CHAPELLE EXTÉRIEURE
- 6 SALLE DES PÈLERINS
- 7 MAISON DU PONT
- 8 MAISON DE L'ERMITAGE
ST CLAUDE
- 9 PARKING VISITEURS
- 10 PARKING RÉSERVÉ
AUX RÉSIDENTS DE
L'HÔTELLERIE
- 11 PARCOURS ST JOSEPH
- 12 PARCOURS DU VALLON
CHEMIN DE CROIX
- 13 PARKING AUTOCAR

1 BÂTIMENT PRINCIPAL

NIVEAU 0

- Salle des Papes
- Accès au jardin du Vallon
- Chapelle du Vallon

NIVEAU 1

- Accueil de l'hôtellerie
- Rafrâichissements/café
- Salle à manger

NIVEAU 2

- Chapelle du sanctuaire
- Cloître
- Accueil des prêtres :
entretien, confession,
bénédictio, intentions
de messes
- Crypte
- Accès à l'esplanade :
Chapelle extérieure
- Salle des Évêques

NIVEAU 3

*Réservé aux pèlerins
résidents à l'hôtellerie :*

- Chambres :
de 300 à 339
- Oratoire
- Bibliothèque

NIVEAU 4

*Réservé aux pèlerins
résidents à l'hôtellerie :*

- Chambres :
de 400 à 407



Route de Laghet • 06340 La Trinité

Tél. 04 92 41 50 50 • bienvenue@sanctuaire-laghet.fr • sanctuaire-laghet.fr

